

**COMMUNE DE PETITE-FORÊT**  
**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Conseil municipal du 20 février 2024**

**Délibération n° : 24-02-16**

**7.5 Subventions**

**CONVENTION RELATIVE À L'ATTRIBUTION DU FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2021-2026 POUR LE PROJET « RÉHABILITATION DU PARVIS DES RÉSIDENCES BREL ET PICASSO ».**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du quatorze février dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Nombre de membres en exercice : 27**

**Nombre de membres présents : 22**

Rachid LAMRI - Pascal CROMBE - Arlette VANDEPOEL - Jean-Pierre POMMEROLE - Véronique JOLY - Robert VANOVERSCHELDE - Elisabeth SEREUSE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD - Christian DURIEUX - François STASINSKI - Marie-Renée LOUVION - Abdel-Aziz AITLAMAALMAHMED - Dominique CORREA - Dorothee MARTIN - Grégory SPYCHALA – Dominique DAUCHY - Tiphany OTLET - Christine HUET - Brigitte ZIELINSKI – Marie-Christine PICOT

**Étaient excusés**

Christine LEONET a donné pouvoir à Jean-Pierre POMMEROLE  
Claudine GENARD a donné pouvoir à Elisabeth SEREUSE  
Isabelle DUFRENNE a donné pouvoir à Didier DEMAREST  
Léa DEQUAYE a donné pouvoir à Sandrine GOMBERT

**Était absente**

Sylvia PISANO

**Nombre de suffrages exprimés : 26**

**Abstention : 0**

**Votes Pour : 26**

**Vote contre : 0**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**CONSIDÉRANT** que la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole accorde un fonds de concours au titre du Fonds de Soutien aux Investissements Communaux à la commune de Petite-Forêt pour le projet de « Réhabilitation du parvis des résidences Brel et Picasso ».

**CONSIDÉRANT** qu'au vu de la participation de la CAVM dans la réalisation de ce projet, la commune de Petite-Forêt s'engage à prendre les mesures nécessaires pour communiquer auprès du public et de la presse que ce projet a fait l'objet d'un soutien financier de la part de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer avec la CAVM la convention relative à l'attribution du Fonds de Soutien aux Investissements Communaux 2021-2026 pour le projet « Réhabilitation du parvis des résidences Brel et Picasso ».**

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Sandrine GOMBERT

Acte mis en ligne le :29/02/2024

Acte transmis au contrôle de légalité le :29/02/2024

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Maire



Sandrine GOMBERT